

STAND AUTO

Angerville, le 03 février 2022

27930 ANGERVILLE LA CAMPAGNE

Objet :

Observations relatives au projet routier concernant l'aménagement du carrefour RD 6154 /VC 27 / rue du bois Henry à 27930 Angerville la Campagne.

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Je vous fais part de mon opposition au projet cité en référence :

En effet, la perte de 416 mètres carrés de surface exploitable entrainera une baisse inéluctable de mon chiffre d'affaires, donc de mon pouvoir d'achat pour les raisons suivantes : moins de surface = moins d'exposition de véhicule et donc moins de ventes, puisque sur 416 mètres carrés 20 véhicules peuvent être exposés.

De plus, la partie du terrain concernée par le projet représente « la vitrine » de mon entreprise, c'est à dire la partie la plus visible de mon enseigne, celle où les véhicules sont les plus mis en valeur et l'endroit où les véhicules les plus récents sont exposés.

Enfin, la suppression de la voie d'accélération est une erreur. Les automobilistes arrivant d'Angerville ne pourront plus s'insérer sur la RD 6154, ils seront à l'arrêt devant l'entrée de mon entreprise, empêchant ainsi l'accès aux clients et à moi-même.

STAND AUTO